

Guide d'intégration des professionnels en GMF

Pharmacien

Activités professionnelles en GMF

Le pharmacien évalue et assure, par diverses actions, le bon usage des médicaments. Ainsi, un pharmacien de pratique communautaire exerçant en GMF peut mettre à profit son expertise pour intervenir directement auprès des patients et soutenir le médecin de famille et les professionnels impliqués.

Le pharmacien exerçant dans une équipe interprofessionnelle peut avoir un impact favorable sur l'usage de médicaments (prescription, ajustement de dosage, observance, etc.). Il agit en complémentarité avec le pharmacien traitant et en appui aux services et aux soins offerts par ce dernier.

En collaboration avec le médecin de famille et les autres professionnels de la santé, le pharmacien :

- Détermine les meilleures options pharmacothérapeutiques en fonction des objectifs établis.
- Surveille et optimise la thérapie médicamenteuse, notamment en faisant l'ajustement des médicaments, en fonction de la condition du patient, de ses paramètres cliniques et des mesures pharmacologiques et non pharmacologiques concomitantes.
- Dépiste, prévient et résout les problèmes pharmacothérapeutiques potentiels ou actuels.
- Fait l'évaluation et le bilan des renseignements issus de l'histoire pharmacothérapeutique et du bilan comparatif des médicaments (BCM).
- Assure les liens requis avec le pharmacien traitant du patient afin de convenir de l'application du plan de soins pharmaceutiques et des paramètres de la surveillance de la thérapie à appliquer.
- Conseille le médecin et les professionnels de la santé en matière d'usage optimal des médicaments (prescrits ou non), de résolution de problèmes liés à l'accès (ruptures d'approvisionnement, médicaments d'exception, etc.) et d'aspects légaux de la pratique.
- Renseigne les patients en séance individuelle ou en groupe sur des sujets liés à l'utilisation de médicaments ou sur la gestion de leur thérapie en favorisant leur autonomisation.

Le travail en équipe interprofessionnelle contribue à la qualité des soins et services tout en étant source de satisfaction pour les médecins de famille, les professionnels de la santé et les patients.

Ce document a pour objectif de guider les médecins de famille dans le choix des professionnels de la santé dont les activités et les compétences sont les plus pertinentes pour améliorer le suivi de certaines clientèles dans les GMF. À cet égard, l'intégration d'un professionnel de la santé en GMF permettra une offre de services élargie tout en étant complémentaire de celle des CISSS et des CIUSSS*.

Ce guide présente différents modèles de collaboration entre le médecin de famille et le pharmacien en GMF.

- Participe à l'élaboration et à la mise en application d'ordonnances collectives, de protocoles, de formats d'ordonnances préétablies ou de tout autre outil de travail lié à l'usage des médicaments.
- Met en application les actes délégués qui s'ajoutent à son champ d'expertise en vertu de la Loi modifiant la Loi sur la pharmacie (Loi 41).
- Constitue une personne-ressource pour l'équipe interprofessionnelle, notamment pour les activités d'érudition clinique au regard de son expertise.

Exemples de conditions

pour lesquelles le patient peut bénéficier d'une collaboration entre le médecin de famille et le pharmacien exerçant en GMF

- Patients pour qui une thérapie médicamenteuse complexe est un facteur clé de l'atteinte des résultats (diabète, hypertension, hypercholestérolémie, dépression, anxiété, asthme, douleur chronique, MPOC, TDAH, etc.).
- Patients dont la thérapie médicamenteuse exige une surveillance étroite, des ajustements importants ou un suivi complexe (personnes âgées, polypharmacie, multimorbidité, insuffisance rénale ou hépatique, périconception, etc.).
- Patients suivis par plusieurs prescripteurs et ayant besoin d'une meilleure intégration de la prise en charge de leur thérapie médicamenteuse.
- Patients qui sont sujets à des épisodes fréquents d'hospitalisation dont un suivi de l'évolution de la pharmacothérapie est problématique.
- Patients qui font usage de médicaments à indice thérapeutique étroit ou de médicaments dont la prise requiert un suivi particulier (ex. : anticoagulants, anticonvulsivants, traitements du VIH, etc.).
- Patients ayant besoin de soutien pour l'adhésion à leur thérapie, l'usage des médicaments (ex. : inhalateurs, gouttes, timbres, etc.) ou le sevrage des médicaments.

* Centres intégrés de santé et de services sociaux et Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

Suivi d'une pharmacienne

au GMF-CRI Le Plein Ciel, Montréal

La pharmacienne collabore aux programmes régionaux pour le traitement de la MPOC, des maladies cardiométaboliques ainsi que de l'anxiété et de la dépression.

Dans l'objectif de répondre aux besoins de la clientèle élargie du GMF-CRI, la pharmacienne rencontre aussi des patients :

- Âgés ou ayant un régime thérapeutique complexe;
- Présentant une insuffisance rénale chronique;
- Provenant de l'étranger et désirant trouver des équivalents de médicaments.

Plus particulièrement, la pharmacienne effectue une révision de la médication et les interventions suivantes :

- Établit le bilan comparatif des médicaments;
- Évalue la fonction rénale;
- Répertoire les habitudes de vie du patient;
- Évalue l'observance et les causes d'inobservance du traitement;
- Discute des avantages et inconvénients des options de traitement disponibles;
- Émet des recommandations à l'intention du médecin ou de l'équipe interprofessionnelle en ce qui concerne la surveillance de la thérapie médicamenteuse;
- Communique le plan de soins au pharmacien traitant lorsque le patient y consent.

De plus, la pharmacienne :

- Répond aux questions courantes des autres professionnels;
- Participe aux rencontres interprofessionnelles;
- Coanime des ateliers avec des groupes de patients;
- Fait le lien entre le pharmacien traitant et le médecin traitant lorsque nécessaire;
- Collabore à la rédaction et l'implantation de protocoles (ex. : ordonnances collectives);
- Met sur pied et anime des ateliers de formation continue pour les professionnels de la santé.

Suivi d'une pharmacienne

au GMF Omni-Plateau, Outaouais

La collaboration de la pharmacienne prend deux formes :

- Étude de dossiers référés (une fois par semaine pour trois sites du GMF);
- Consultations ponctuelles avec médecins ou infirmières.

La pharmacienne intervient dans les champs d'action de la pharmacie suivants :

- Étude pharmacologique pour dossiers complexes (polypharmacie, gériatrie, insuffisance rénale, maladies chroniques, etc.);
- Interventions auprès du patient : suivi de traitement et actions subséquentes (ajustement de médication, enseignement, etc.);
- Bilan des informations : histoire pharmacothérapeutique, bilan comparatif des médicaments, mises à jour de dossiers cliniques;
- Lien avec d'autres intervenants (pharmacies communautaires, autres cliniques, etc.);
- Révision de la médication (nouveaux patients, inobservance ou incompréhension, posthospitalisation, préconception et grossesse).

Afin d'élargir l'offre de service et de joindre systématiquement les groupes de patients pouvant bénéficier des services de la pharmacienne, un système de référence systématique a été mis en place pour :

- La révision de la médication;
- L'étude pharmacothérapeutique;
- La révision du bon usage des inhalateurs;
- Le suivi de traitement (efficacité, innocuité, observance).

Les consultations avec les patients (en personne ou au téléphone) se font sur initiative de la pharmacienne ou du patient. Ce service est très apprécié par les patients.

Les patients les plus fréquemment vus (environ 75 % de la clientèle) sont ceux souffrant :

- D'anxiété ou de dépression;
- De douleur chronique.

D'autres modèles de pratique sont disponibles à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca
Section Publications

Bibliographie

BEAULIEU, M.-D., et autres. Facteurs organisationnels qui soutiennent des pratiques cliniques de qualité en première ligne : résultats d'une étude québécoise, [En ligne], Montréal, Université de Montréal, Chaire Docteur Sadok Besrouer en médecine familiale, 2012, 35 p. [www.medfam.umontreal.ca/doc/chaire_sadok_besrouer/Rapport_facteurs_org_qualite_SPL_2012.pdf].

DOLOVICH, L., et autres. "Integrating Family Medicine and Pharmacy to Advance Primary Care Therapeutics", *Clinical Pharmacology and Therapeutics*, vol. 83, no 6, juin 2008, p. 913-917. doi: 10.1038/clpt.2008.29.

GOCAN, S., M. A. LAPLANTE et K. WOODEND. "Interprofessional Collaboration in Ontario's Family Health Teams: A Review of the Literature", [En ligne], *Journal of Research in Interprofessional Practice and Education*, vol. 3, no 3, 2014, p. 1-19. [www.jripe.org/index.php/journal/article/view/131/84].